

SEMAINE DE LA LIGUE BRAILLE

17 – 30 mars 2025

L'inclusion commence par l'accessibilité

200 ans après l'invention du braille, nous consacrons notre traditionnelle semaine annuelle de sensibilisation aux canaux de communication et d'information utilisés par les personnes aveugles et malvoyantes.

Enquête à l'appui, nous plaidons pour plus d'accessibilité !

Dans un monde où le digital est devenu incontournable et où tout ou presque repose sur le visuel, comment les personnes aveugles et malvoyantes font-elles pour être tenues au courant de ce qui se passe autour d'elles, plus loin et pour interagir avec leurs proches, les services et les autorités ?

Avec AQ-Rate¹, nous avons interrogé les personnes aveugles ou malvoyantes. Étudiants, actifs, chercheurs d'emploi ou retraités, ils nous détaillent les outils utilisés, les obstacles et ce qui reste à améliorer.

Cet état des lieux a inspiré le spot télé de notre campagne.

Un spot publicitaire audiodécrit à voir dès ce 17 mars sur la Une, Tipik, notre site et nos réseaux sociaux.

¹ Enquête menée en ligne et par téléphone, auprès de 525 personnes, 121 personnes aveugles, 404 personnes malvoyantes, en septembre et octobre 2024. Répartition : 335 répondants en Flandre, 126 en Wallonie et 64 à Bruxelles.

L'état des lieux

Sans surprise, **89 % des sondés ont l'impression de passer à côté d'informations, à cause de leur handicap visuel** : 77 % nous parlent des affiches et des panneaux (annonces d'évènements culturels, plans, signalisations, promotions dans les allées des magasins ou sur les vitrines), 63 % citent la presse et les médias (quand ils ne sont pas audiodécrits, par exemple), 62 % disent manquer ces informations durant leurs interactions sociales (communication non-verbale).

Bien sûr, manquer ces informations génère des sentiments désagréables : perte d'autonomie et d'indépendance (82 %), frustration et stress (63 %), limitation des interactions sociales (57 %) et entrave du développement personnel ou professionnel (36 %).

89 % des personnes aveugles et malvoyantes utilisent régulièrement les outils numériques tels que des applications, messageries ou réseaux sociaux. C'est tout à fait possible, grâce aux aides visuelles à la communication. Dans l'ordre, nos sondés préfèrent :

1. l'agrandissement (TV-loupe, logiciels d'agrandissement, etc.)
2. l'audio (Logiciels de synthèse vocale, etc.)
3. le braille (barrette braille, bloc-note, imprimante braille, etc.).

Malheureusement, 71 % rencontrent des obstacles lorsqu'ils utilisent ces aides.

Les obstacles dans la vie numérique :

- 63 % trouvent le site ou l'application mal conçu, peu lisible, complexe à utiliser.
- 56 % trouvent que les sites ou applications ne sont pas compatibles avec les aides visuelles qu'ils utilisent.
- 37 % ne savent pas utiliser le matériel correctement.

Enfin, nos sondés attribuent la note de 5,6/10 aux contenus digitaux disponibles.

Les obstacles dans la vie quotidienne :

Les écrans tactiles (sans repère sur les touches) posent problème à **86 % de nos sondés**. C'est particulièrement le cas aux distributeurs d'argent et aux terminaux de paiement. Lors d'un achat, seuls 3 % de nos sondés arrivent à utiliser ces terminaux sans aide (leur résidu visuel le leur permet). 41 % tentent de taper leur code secret. 18 % le confient au commerçant ou leur accompagnateur, 16 % abandonnent leur achat, 2 % utilisent Apple Pay ou Payconiq et 1% règlent en liquide.

Les écrans tactiles posent également problème lorsqu'ils sont utilisés aux bornes d'information (dans les musées, par exemple) d'enregistrement (dans de plus en plus d'hôpitaux), de paiement (exemple, dans les gares) ou au supermarché (balance pour les fruits et légumes notamment).

Dans ce contexte, le maintien des guichets et du personnel est capital. **85 % des sondés trouvent très important ou important de pouvoir compter sur la présence d'un accompagnateur.** Alors que les bornes et les caisses automatiques foisonnent, la quasi-totalité des **sondés (96 %) trouve très important ou important d'avoir accès à un guichet et à du personnel dans les lieux publics.**

La disponibilité et la serviabilité du personnel sont jugées excellentes par 11 % des sondés, bonnes pour 38 %, satisfaisantes pour 33 %. Soit 82 % d'avis positifs. Les personnes aveugles et malvoyantes attendent de ces services qu'ils leur fournissent des conseils et de l'information (72 %), les orientent correctement vers les bons endroits (71 %), leur fournissent une aide au remplissage des formulaires (70%), une aide à l'achat de billets ou à l'organisation (40 %).

Le braille, pas automatique

200 ans après son invention par Louis Braille, nous avons à cœur de savoir combien de personnes aveugles et malvoyantes utilisent ce système d'écriture.

Résultat : **69 % des personnes aveugles et 14 % des personnes malvoyantes connaissent le braille.** Parmi elles, 45 % l'utilisent tous les jours (particulièrement les néerlandophones, les aveugles, les actifs et les 35-54 ans). 12 % des sondés l'utilisent souvent. Plus de la moitié des brailleuses en ont donc un usage fréquent, notamment grâce aux nouvelles technologies qui ont su s'adapter.

Et pourtant, le braille n'est pas systématiquement connu de toutes les personnes qui pourraient en avoir besoin.

Ligue Braille, qui dispense des cours de braille, a donc décidé de prendre une mesure forte : demander l'inscription de « l'apprentissage et la pratique du braille » à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national. La demande de reconnaissance à la Fédération Wallonie-Bruxelles a été déposée en février dernier et nous ferons de même, en avril, auprès de la Flandre. Notre pays pourra alors se joindre aux autres nations qui ont ou vont demander cette reconnaissance au patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'UNESCO.

Cette reconnaissance sera d'abord un **formidable hommage à Louis Braille** et à son invention qui a eu un impact déterminant sur l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes du monde entier.

Ensuite, c'est un moyen de **valoriser le braille en tant que patrimoine vivant**, propre à relever les enjeux sociétaux posés par l'accès à la connaissance et à la culture dans un monde en constante mutation. La pratique du braille est un puissant levier pour favoriser l'inclusion sociale en permettant aux personnes aveugles ou malvoyantes d'étudier, de travailler et de communiquer en toute autonomie.

Pour appuyer sa demande, la Ligue Braille a pu compter sur des dizaines de brailistes belges qui ont témoigné de l'impact extraordinaire du braille dans leur vie quotidienne, leurs études, leur travail et leur autonomie.

L'inclusion commence par l'accessibilité.

Ensemble, vers plus d'inclusion.